

**Veillez noter qu'avant de vous présenter à nos bureaux,
il est souhaitable de prendre rendez-vous directement avec la personne concernée.**



POLITIQUE DE RETOUR DE TAXES FONCIÈRES
Territoire non organisé de la MRC du Domaine-du-Roy
FORMULAIRE DE DEMANDE 2024
(à retourner avant le 7 juin 2024)

Requérant

Nom de l'association : _____

Représentant : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Secteur : _____ Nombre de propriétaires qui bénéficieront des travaux : _____

Projet

Description détaillée (kilométrage, distance, coordonnées, intervention, etc.) des travaux :
(joindre une annexe si nécessaire, photos et coordonnées GPS obligatoires)

Intervention	N° Photos	Coordonnées	
		Nord	Est

Sommaire estimé du projet

Deux soumissions devront être présentées et chacune devra contenir les détails suivants:

	1- nom soumissionnaire	2- nom soumissionnaire
Achat de matériaux	_____	_____
Location d'équipement et machinerie lourde	_____	_____
Honoraires professionnels, permis et droits	_____	_____
Travaux de débroussaillage	_____	_____
Divers	_____	_____
	Sous total	_____
	Si les taxes vous sont remboursées, inscrire 0 \$ { TPS	_____
	TVQ	_____
	Total	=====
Contribution financière de l'association		_____
Montant demandé		=====

Signature

Date

Documents (obligatoires) :

- | | 1. Carte de localisation des travaux;
- | | 2. Photos couleur récentes avec coordonnées GPS;
- | | 3. Soumissions détaillées (minimum 2);
- | | 4. Copie des lettres patentes et résolution du conseil d'administration autorisant le dépôt de la demande et son représentant;
- | | 5. Acceptation du projet par les propriétaires du secteur concerné lorsque le requérant représente un regroupement de villégiateurs (annexe 1).
- | | 6. Pour toute traverse de cours d'eau (pont et ponceau) un calcul de débit est nécessaire.